



## Rentrée scolaire 2013-2014

Le Département des Côtes d'Armor investit pour l'avenir des jeunes Costarmoricains



## Dossier de presse

Le Président Lebreton au collège public de Callac  
→ Visite du collège et rencontre des équipes  
→ Inauguration des travaux de réhabilitation thermique et sanitaire

5 septembre 2013

### Contact presse

**Stéphanie Prémel**

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. PREMELStephanie@cg22.fr

[www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)

---

## Sommaire

▶ <b>Communiqué de presse</b>	p.3
▶ <b>Le collège <i>Gwen Hallou</i> de Callac</b>	p.4
▶ <b>L'éducation, un engagement au quotidien du Département</b> + Les chiffres-clé de la rentrée	p.6
▶ <b>Offrir aux collégiens les meilleures conditions de travail et d'accueil</b>	p.7
▶ <b>Proposer aux collégiens une restauration innovante et de qualité</b>	p.9
▶ <b>Assurer l'égalité des chances en matière de nouvelles technologies</b>	p.9
▶ <b>Transporter les élèves en toute sécurité</b>	p.10
▶ <b>Développer de nouveaux projets éducatifs avec les équipes pédagogiques des collèges</b>	p.11
▶ <b>Alléger le coût de la scolarité au collège pour les familles</b> + Les aides aux étudiants	p.12

## COLLEGE DU 21<sup>EME</sup> SIECLE

# **Claudy LEBRETON réaffirme l'engagement soutenu du Département en faveur des 47 collèges publics**

Avec un budget de 56,6 M€ consacré à l'Education en 2013, le Département s'est donné pour mission d'offrir aux 28 800 collégiens des conditions optimales d'éducation. Afin de réaffirmer cet engagement du Département vis-à-vis des collèges et des collégiens, Claudy LEBRETON, Président du Conseil général, a effectué jeudi 5 septembre la visite du collège public de Callac, aux côtés notamment de Pierre QUERE, Recteur d'Académie, et de Pierre BENAYCH, Directeur départemental d'Académie. Equipements informatiques et matériels, gestion du personnel, entretien des locaux, restauration, transports, carte scolaire... Autant d'engagements pris par le Département pour les jeunes Costarmoricains, que n'a pas manqué d'aborder le Président LEBRETON à l'occasion de cette visite.

### **VISITE DU COLLEGE DURABLE DE CALLAC :**

**2,9 M € de travaux initiés par le Conseil général ces deux dernières années**

Le Président Lebreton était reçu au collège *Gwer Hallou* toute la matinée par Jean-Luc Gaultier, Principal du collège. Le collège, avec ses 232 élèves attendus pour cette rentrée scolaire 2013, a bénéficié ses deux dernières d'importants travaux d'entretien et d'amélioration technique et fonctionnelle initiés par le Conseil général, pour un montant total de 2,9 M € : rénovation et remise aux normes techniques de l'externat, création de 3 salles de classes supplémentaires, création d'un bloc sanitaires élèves avec un préau, démolition et déplacement de l'atelier de maintenance... Le Président Lebreton a notamment eu l'occasion d'inaugurer ces importants travaux et de visiter l'ensemble des équipements restructurés. Il a également rencontré les équipes éducatives et les élèves.

### **LE CONSEIL GENERAL INVESTIT POUR L'AVENIR DES JEUNES COSTARMORICAINS**

**Budget consacré à l'éducation en 2013 : 56,6 M€**

Qu'il s'agisse de moderniser les bâtiments, de rendre les salles accessibles à tous, de faire baisser le coût de la scolarité, d'équiper les classes de nouvelles technologies, de nourrir sainement les élèves ou encore les de transporter en toute sécurité, le Conseil général investit durablement pour l'avenir des jeunes Costarmoricains.

Avec un budget consacré de **56,6 M€ en 2013**, le Département place l'Education au cœur de ses priorités. Il consacre notamment une part importante de son budget pour assurer un environnement de travail et de vie scolaire de qualité à ses collégiens, avec un **programme d'investissement ambitieux de 200 M€ pour les 47 collèges publics costarmoricains** pour la période 2010-2018.



#### **Contact presse**

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. [premelstephanie@cg22.fr](mailto:premelstephanie@cg22.fr)

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur [www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)

# Le Collège *Gwer Halou* de Callac

## Carte d'identité du collège

### Les équipes : administration, enseignants, agents

■ Cet établissement est dirigé par **Jean-Luc Gaultier**, Principal. L'équipe administrative est composée d'une secrétaire et d'une gestionnaire, Marie Traineau. Le collège dispose d'un poste de CPE, d'un professeur documentaliste et d'une vingtaine d'enseignants (dont la moitié en horaires partagés). La relative stabilité de l'équipe permet la réalisation de projets dans la durée.

■ **Les personnels territoriaux.** Le collège dispose de **6 agents titulaires employés par le Conseil général** : 1 chef de cuisine, 4 agents polyvalents, 1 agent en charge de la maintenance.

**Les prévisions d'effectifs** s'élèvent à **232 élèves pour 2013**. L'étude prospective menée récemment prévoit 180 élèves à horizon 2016 dans cet établissement

### La carte scolaire

13 communes composent le secteur de recrutement du collège : Bulat Pestivien, Calanhel, Callac, Carnoet, La Chapelle Neuve, Duault, Locarn, Lohuec, Mael-Pestivien, Plourac'h, Plusquellec, Saint Nicodème et Saint Servais.

### Les enseignements

Le collège dispose d'enseignements en anglais, espagnol, et en allemand. L'option « breton », suivie par 70 élèves, fonctionne également très bien et permet une ouverture du collège vers l'extérieur (notons par exemple les **échanges avec les résidents de l'EHPAD**). Le projet d'établissement est plus particulièrement orienté sur les questions d'ouverture : sur l'extérieur (le local), l'international et aussi sur l'ouverture professionnelle. L'engagement des enseignants permet l'organisation chaque année de séjours : pour les 4èmes dans un pays anglo-saxon et pour les 3èmes, selon leur LV2.

### Les projets

Le collège est très investi dans le **projet européen SEACS** (Sustainable Energy Across the Common Space), **initié par le Conseil général**, pour travailler à la réduction des consommations d'énergie.

**Les projets du collège sont multiples** et souvent **axés sur le développement durable** : l'établissement a d'ailleurs remporté il y a 2 ans, le **trophée « développement durable » de la Région** pour ses actions sur la biodiversité. De nombreux projets sont menés sur la faune et la flore, avec les partenaires locaux (mairie, communauté de communes). Les enseignants souhaitent travailler sur la question des aménagements extérieurs du collège, en lien avec les services de la collectivité (**aménagement naturel, carré potager, compostage...**).

## L'investissement du Conseil général en faveur du collège *Gwer Hallou*

2,9 M€ TTC entre 2012 et 2013

**Les travaux réalisés par le Conseil général : un collège durable exemplaire**

### Le programme de la visite du Président Lebreton

*Le Président Lebreton était reçu par Jean-Luc Gaultier, Principal du collège, aux côtés de Michel Quéré, Recteur d'Académie, et de Pierre Benaych, Directeur Départemental de l'Académie.*

### Déroulement de la visite

**9h50 Échanges** avec des élèves et des enseignants, notamment autour du projet européen SEACS, relatif aux économies d'énergies et accompagné par la collectivité.  
CDI / salle des professeurs - 1<sup>er</sup> étage

**10h30 Conférence de presse** de rentrée du Président.  
Salle 116 - 1<sup>er</sup> étage

**11h00 Inauguration** des travaux - coupé de ruban.  
Préau photovoltaïque

**11h05 Visite** des espaces restructurés du collège

**11h45 Discours**.  
Préau photovoltaïque



Collège de Callac DR

Le Conseil général a engagé de gros travaux au collège, qui concernent comprennent principalement :

- le remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures ;
- l'isolation par l'extérieur des façades ;
- la réfection complète de l'installation de chauffage (chaufferie bois, plaquettes en lieu et place de la chaufferie au gaz propane proposée initialement) ;
- la mise en place d'un système de ventilation double flux ;
- l'amélioration de l'isolation en toiture et la réfection du système d'étanchéité ;
- la réalisation d'un préau et la mise en place d'une installation photovoltaïque sur le préau ;
- la mise en place d'un ascenseur ainsi que les interventions nécessaires pour garantir l'accessibilité réglementaire du bâtiment principal.

Ces différentes options permettront d'atteindre le niveau de **Bâtiment Basse Consommation en rénovation, soit 45 kWh Energie Primaire /m2/an.**

Outre l'amélioration du confort des élèves et du personnel, ces interventions vont permettre de réaliser des économies d'énergie substantielles, en **diminuant par 3 les consommations réglementaires d'énergies primaires et par 4,5 l'émission de gaz à effet de serre** (performances améliorées grâce à l'installation de la chaufferie bois et des panneaux photovoltaïques). La qualité de l'air sera fortement améliorée avec l'installation de ventilation double flux.

**La maîtrise d'œuvre de cette** opération a été confiée au bureau d'études ALTEREA de NANTES et ses co-traitants, dont l'architecte Stéphane GRATTON de NANTES.

### Les équipements mobiliers

Dans le cadre du programme de renouvellement des mobiliers, le collège a bénéficié en 2012 du changement de 4 salles d'enseignement général et de celui d'une salle de technologie. Une autre salle d'enseignement sera équipée dans le cadre du nouveau marché de mobilier, avant fin 2013.

### Les équipements informatiques

Le collège bénéficie grâce au Conseil général de 55 matériels pour la pédagogie et de 11 pour l'administration. (renouvellement de 20 matériels en 2012, et d'une autre vingtaine en 2014). Le collège a équipé toutes ses salles de vidéoprojecteurs. Notons que l'usage du cahier de texte numérique se développe progressivement.

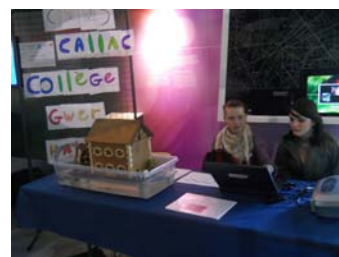
### Le soutien aux projets éducatifs

Au-delà d'une dotation de fonctionnement annuelle de **plus de 62 000 € en 2013**, le soutien de la collectivité permet au collège de mettre en place :

- des cours de natation pour les élèves de 6ème (3 000 € /an),
- un renouvellement régulier des fonds du CDI (400 € / an),
- des actions autour de l'orientation (forum divers, cité des métiers ...) (400 € / an).

Le dispositif "**mieux réussir au collège**" (6000 €/an) a permis en 2012/2013 l'organisation

- d'activités nautiques,
- de projets autour de l'écriture, (accueil d'auteurs dans le cadre de Noir sur la Ville)
- d'actions sur la citoyenneté (dont la formation sécurité routière),
- de diverses opérations de prévention



# L'éducation, un engagement au quotidien du Département

Les collèges (hors la partie pédagogique) et leurs équipements, y compris informatiques, relèvent de la compétence du Conseil général, et les jeunes collégiens sont au cœur des politiques départementales en faveur de l'éducation. Qu'il s'agisse de moderniser les bâtiments, rendre les salles accessibles à tous, faire baisser le coût de la scolarité, équiper les classes de nouvelles technologies, nourrir sagement les élèves ou encore les transporter en toute sécurité, le Conseil général investit pour l'avenir des jeunes Costarmoricains.

**Chaque année, le Département investit sur la période 2010-2018 une moyenne de 25 millions d'euros pour la rénovation des collèges publics.**

## Le Département en route vers le collège du 21<sup>ème</sup> siècle

Malgré un contexte peu favorable sur le plan budgétaire, le Département a mis l'éducation au cœur de ses priorités. Concevoir le collège 21<sup>ème</sup> siècle, c'est toute l'ambition des rencontres lancées à la fin de l'année 2011 avec les principaux des 47 collèges publics costarmoricains. Ces réunions de concertation, destinées à faire le lien entre les politiques départementales et la communauté éducative, ont fait ressortir des pistes de travail autour de sept thématiques :

- services de restauration
- moyens financiers des collèges
- Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement (TICE)
- gestion des adjoints techniques territoriaux
- ouverture sur le monde des collégiens
- le collégien au cœur d'un territoire de particularités
- Patrimoine Bâti

## L'éducation, une des priorités du Département

Avec un budget consacré de **56,6 M€ en 2013**, le Département place l'Education au cœur de ses priorités. Il consacre :

■ <b>Transports scolaires</b>	23 M€
■ <b>Aides aux études des collégiens :</b>	710 000 €
■ <b>Collèges publics :</b>	24,6M €
Équipement mobilier et informatique	19,8 M€
Fonctionnement (dont politiques éducatives)	7,2 M €
■ <b>Collèges privés</b>	
Travaux et équipement informatique :	610 000 €
Fonctionnement (forfaits d'externat + politiques éducatives) :	5,3 M €

## Les effectifs de cette rentrée dans les collèges

Près de 28 800 élèves sont attendus dans les 47 collèges publics et 32 collèges privés.

**Collèges publics :** 19 400 élèves dont

- 720 élèves en SEGPA dans 9 collèges
  - 150 élèves en ULIS dans 11 collèges
- + **350 élèves** par rapport à l'année scolaire précédente

**Collèges privés :** 9412 élèves dont :

- 114 élèves en SEGPA dans 2 collèges
  - 48 élèves en ULIS dans 4 collèges
- - **250 élèves** par rapport à l'année scolaire précédente

### Les chiffres-clé de la rentrée

**56,64 M€** consacrés par le Département à l'éducation

**28 800 collégiens** en Côtes d'Armor prévus pour cette rentrée scolaire

**25 M€** investis chaque année par le Département dans la rénovation des collèges publics

**47 collèges publics**

**33 collèges privés**

**834 élèves en SEGPA**

**710 000 €** sont consacrés par le Département à l'aide à la scolarité

**Près de 1 840 €** par collégien sont investis par le Département cette année

**480 agents** dans les collèges employés par le Département

**3 508 collégiens** ont bénéficié de l'aide aux études secondaires en 2012

**475 circuits** pour le transport de **27 100 jeunes** chaque jour

**250 circuits spécifiques** pour transporter **550 élèves** en situation de handicap

# Offrir aux collégiens les meilleures conditions de travail et d'accueil...

... dans une démarche de développement durable

Parce que la réussite éducative des jeunes passe par de bonnes conditions d'étude et d'accueil, le Département porte **une attention toute particulière à la construction ou à la rénovation de ses collèges**, dans une démarche de développement durable et d'innovation.

Le Département y consacre une part importante de son budget, avec **un programme d'investissement ambitieux de 200 M€ pour les 47 collèges publics costarmoricains pour la période 2010-2018.**

## Un programme ambitieux d'investissement : pour quelles raisons ?

- Volonté forte du Conseil général de placer l'éducation et la jeunesse au cœur de ses priorités
- Evolution des effectifs, qui se confirme (plus de 10 % d'élèves en plus scolarisés dans les collèges publics depuis 5 ans).
- relative vétusté des collèges, datant pour la plupart des années 1960 ou 1970.

Ainsi en 2013, grâce à l'action intensive du Conseil général, **tous les collèges publics bénéficient d'interventions du Département**, pour un **coût global d'investissements chiffrés à 18M€.**



Le collège Lucie et Raymond Aubrac de Plouagat © Thierry Jeandot, CG22

## Les collèges actuellement en travaux :

Les travaux de réhabilitation technique et d'économies d'énergie en cours

### Un grand chantier : le collège de Plouër-sur-Rance

- pôle restauration achevé cet été
- Rénovation des salles de technologie
- Restructuration du collège

Le Département met la priorité à l'emploi des jeunes sur le département

**Le Conseil général a recruté dans ses collèges :**

**5 apprentis** (2 CAP cuisine , 3 CAP autour des métiers du bâtiment) dans les collèges et les équipes mobiles qui font des travaux en collège

**16 jeunes en contrat "Emplois d'avenir"** en collège, essentiellement en fonction sur des postes d'agents polyvalents

→ Travaux réalisés sous la maîtrise d'œuvre d'Architecture Plurielle  
→ Début des travaux : juin 2012 | Fin des travaux : 2015

### Le collège de Plouaret

Travaux en cours d'achèvement :

- Rénovation des pôles administration et santé
- Mise en accessibilité réglementaire avec la création d'un ascenseur et de rampes d'accès
- Extension du préau

### Collège de Moncontour

Les travaux de création d'un ascenseur pour rendre accessibles toutes les salles sont terminés. La mise en conformité accessibilité de l'établissement va se poursuivre au cours des prochaines années. Les travaux d'adaptation aux évolutions d'effectifs vont se poursuivre au cours des prochains mois avec l'amélioration du pôle vie scolaire et professeurs.

→ Lancement des travaux d'amélioration du pôle vie scolaire et professeurs à l'automne.

## Les reconstructions de collèges

### Plancoët : reconstruction du collège entamée au printemps 2013

Les travaux de reconstruction du collège ont démarré il y a quelques mois, conduits par l'équipe de maîtrise d'œuvre dirigée par les architectes Colleu Coquard Charrier. Il est envisagé de livrer le nouvel établissement pour le deuxième semestre 2014.

**Broons** : les études de conception, pour la **reconstruction du collège sur un site à proximité** se sont achevées par le lancement de la consultation des entreprises de travaux au cours de l'été. Sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architectes Dietrich | Untertrifaller, il est envisagé de démarrer les travaux à la fin de l'année 2013.

### Ploufragan : reconstruction partielle sur le site

Les études de conception, menées par le cabinet d'architectes DDL maître d'œuvre de l'opération, sont en cours de réalisation. Le nouveau bâtiment crée sur le site existant va profondément modifier l'établissement et lui donner une meilleure visibilité sur le domaine public. Le réaménagement des espaces publics de voirie, par la commune de Ploufragan contribuera, outre l'amélioration de la sécurité, à renforcer cet aspect.

**De gros travaux de reconstruction également programmés**, à Merdrignac (reconstruction de l'externat), à Mûr-de-Bretagne (reconstruction partielle du collège sur le site existant), Pontrieux (reconstruction partielle du collège), Tréguier.

Toute l'année, le  
Département investit dans  
les collèges publics



Les travaux du collège Marie-José Chombart-de-Lauwe de Paimpol, achevés en 2011 © Thierry Jeandot, CG22



Panneaux photovoltaïques au collège Lucie et Raymond Aubrac © Thierry Jeandot, CG22



# Proposer aux collégiens une restauration innovante et de qualité

Depuis 2004, le Conseil général a la responsabilité d'assurer la restauration des élèves, dont la gestion est confiée aux chefs d'établissement.

**Le Conseil général s'attache à offrir un repas de qualité et financièrement accessible**, depuis cette compétence. **Le tarif moyen par repas s'élève en 2013 à 2,50 €**, avec des tarifs variant de 2,28 à 2,66 € selon les établissements.

Après le vote d'une charte départementale de la restauration en juin dernier, les élus prendront fin septembre des décisions sur l'harmonisation des tarifs des restaurants, dont le principe est déjà acté. Celles-ci devront notamment permettre aux collèges de répondre aux obligations nutritionnelles et d'atteindre **l'objectif fixé de 15 à 20 % de leurs achats en produits locaux/bio/équitable**, tout en préservant les familles les plus défavorisées.

**A noter : la restauration scolaire en Côtes d'Armor au cœur d'un projet européen**

Le Département est chef de file du projet européen DEAL (Développement Economique par l'Alimentation Locale), dont l'objectif est de **promouvoir le développement économique** et le bien-être des territoires par le **soutien aux circuits alimentaires de proximité**.

**7 collèges publics** ont souhaité s'engager avec le Conseil général dans ce projet, afin de développer leurs **pratiques d'achats en local** : les collèges de Bégard, Pléneuf Val André, Plouasne, Pontrieux, Rostrenen, Saint Briec (Racine et Jean Macé). Parallèlement à cette démarche qui mobilise au premier plan les personnels de cuisine, des actions autour du **compostage**, du **gaspillage alimentaire** et des **échanges internationaux** avec des établissements scolaires anglais sont d'ores et déjà lancés auprès de ces 7 collèges.



Objectif fixé par le Conseil général : aux collèges : viser les 15 à 20% de leurs achats en produits locaux/bio/équitable

# Assurer l'égalité des chances en matière de nouvelles technologies

**750 matériels informatiques renouvelés**

Le plan de renouvellement sur six ans des équipements informatiques dans les collèges se poursuit, à raison de plus de 750 matériels renouvelés chaque année sur les **4 500 matériels informatiques** (pédagogiques et administratifs) en place. Ce plan s'accompagne d'un **recyclage des matériels** dans des filières adaptées.

**Le collège de Vinci, seul "Collège connecté" de Bretagne**

Le collège De Vinci a été retenu, avec 19 autres établissements en France (le seul en Bretagne), pour l'expérimentation lancée par le Ministère de l'Éducation nationale « Collège Connecté » (COCON). Il s'agit de mettre en place toutes les conditions pour optimiser le développement des usages du numérique à partir des outils, technologies, ressources et services numériques. En raison de la nécessité pour les "collèges numériques pilotes" de disposer d'une bande passante proche de 100 Mb/s ; le raccordement du collège Léonard De Vinci au Très Haut Débit (THD) a été réalisé avant cette rentrée scolaire.

## Renouvellement des mobiliers

Depuis 2010, la collectivité met en œuvre un plan de renouvellement des mobiliers. L'objectif : mettre à niveau les équipements de tous les collèges. La priorité est donnée aux espaces dédiés aux élèves (salles de classe, restaurants scolaires et pôles santé notamment). Des personnels d'entretien ont été associés au choix des matériels dont ils assurent quotidiennement le bon entretien.

# Transporter les élèves en toute sécurité

## 475 circuits pour le transport de 28 500 jeunes

Le Conseil général assume la **responsabilité de l'organisation, de la gestion et du financement du transport des scolaires**. Maillon important du système éducatif, il contribue dans notre département à **faciliter quotidiennement l'accès de quelques 28 500 jeunes Costarmoricains** à l'enseignement qu'ils ont choisi, dont 20 500 sur les 475 circuits spéciaux scolaires et 8 000 sur les 23 lignes régulières interurbaines TIBUS, ce qui représente un kilométrage quotidien équivalent à une fois le tour de la terre (40 000 km/jour) !

Ces services sont confiés à 21 entreprises de transport. Notons que 650 élèves empruntent également quotidiennement les lignes SNCF.

L'organisation de ces transports est renouvelée chaque année : 5 000 dont **5 00 points d'arrêt sont adaptés à chaque rentrée scolaire aux besoins des élèves**.

## Une politique de transports scolaires engagée en faveur des familles

La participation des familles aux dépenses de transport scolaire est fixée à 110 € par élève et par an, avec les règles de dégressivité suivantes :

- le 3<sup>ème</sup> enfant d'une famille bénéficie d'un demi-tarif,
- la gratuité est accordée à partir du 4<sup>ème</sup> enfant.

Ce montant représente à peine 15 % du coût réel du transport.

## Gratuité pour les élève en situation de handicap

D'autre part, 270 circuits spécifiques sont également mis en place pour transporter 590 élèves ou étudiants en situation de handicap ou de l'enseignement spécialisé. Les élèves reconnus handicapés bénéficient de la gratuité.

## Inscriptions auprès du service Transports du Conseil général

Pour bénéficier de l'aide du Conseil général, il n'est plus possible de s'inscrire en ligne sur le site internet. En revanche, il est encore possible de télécharger le dossier et de l'adresser au Conseil général.

► Tarifs, recherche d'itinéraires, téléchargement de formulaire d'inscription : [www.cotesdarmor.fr / Transports scolaires](http://www.cotesdarmor.fr/Transports_scolaires)



Un Tibus spécialisé pour le transport des personnes en situation de handicap © Thierry Jeandot, CG22

**Transports scolaires : une politique départementale forte au service des familles**

**Budget 2012 des transports scolaires du Conseil général : 23 M€**

*Chaque jour 28 500 jeunes Costarmoricains transportés répartis sur environ 5 000 points d'arrêt...*

*... dont 8 000 élèves sur les 23 lignes régulières TIBUS.*

**270 circuits spécifiques** mis en place pour transporter **590 élèves ou étudiants en situation de handicap** ou de l'enseignement spécialisé.

**0 € !** Gratuité des transports pour les élèves reconnus handicapés

**110 €** de participation par élève, **55 €** pour le 3<sup>ème</sup> enfant d'une famille, gratuité à partir du 4<sup>ème</sup> enfant

**A peine 15 %** : pourcentage de participation des familles au coût réel du transport

**32% d'inscriptions en ligne** cette année, soit 3500 inscriptions cette année contre 2600 L'an dernier

# Développer de nouveaux projets éducatifs avec les équipes pédagogiques des collèges

## Accompagner les projets d'établissement

Cette année scolaire encore, le Conseil général consacre plus de 650 000 € au dispositif "Mieux réussir au collège", collèges publics et privés confondus. Cette dotation est destinée à des actions pédagogiques en relation avec le projet de chaque établissement. Son montant est déterminé selon la taille du collège et son implantation géographique.

## Du cinéma au sport...

Parmi les activités, on citera *Collège au Cinéma*, de nombreuses visites au domaine départemental de la Roche Jagu et dans les six Maisons Nature du département. Le financement d'activités sportives est également plébiscité par les établissements. D'autres actions éducatives sont subventionnées : l'enrichissement des fonds documentaires des CDI, le fonctionnement des sections sportives, et des galeries d'art ou l'enseignement de la natation en 6ème et 5ème.

## 6 résidences d'artistes accueillies dans les collèges cette année

■ **La danseuse** Anne-Karine Lescop et l'historienne de l'art Véronique Boucheron, accueillie au **collège public Eugène Guillevic de Ploëuc-sur-Lié** (en partenariat avec la Scène Nationale de La Passerelle à Saint-Brieuc). 3 classes de 4<sup>ème</sup> sont concernées.

■ **Le photographe** Iren Stehli, accueilli au **collège public Jean Jaurès de Saint-Nicolas-du-Pélem**, pour une résidence sur la notion d'identité sous forme de portrait photographique (en partenariat avec l'association Gwin Zegal de Guingamp)

■ **La plasticienne** Johanna Fournier, accueillie au **collège public Prat Elès de Belle-Isle-en-Terre**, pour une résidence de création d'une œuvre dans le cadre de la restructuration de la cour du collège (en partenariat avec l'association Itinéraires Bis). 2 classes de 3<sup>ème</sup> sont concernées.

■ **La Compagnie de cirque POC**, accueillie au **collège public la Grande Métairie de Ploufragan**, pour une résidence de création et des ateliers de pratiques autour du cirque et de la magie (en partenariat avec l'association Itinéraires Bis). Sont concernées les classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>.

■ **La Compagnie de danse** Legendanse, accueillie au **collège privé Saint-Pierre de Plouha**, pour une résidence de pratique autour de la création "A la recherche du je-u" (en partenariat avec le centre culturel "L'Hermine" de Plouha. Sont concernées les classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>.

■ **La compagnie théâtrales** Vertigo, accueillie au **collège Gustave Téry de Lamballe**, pour une résidence de création théâtrale de l'œuvre de Molière "Dom Juan" (en partenariat avec le centre culturel "Quai des Rêves" de Lamballe). Sont concernés 1 classe de 3<sup>ème</sup> + 2 classes de SEGPA + 15 élèves volontaires pour l'atelier.



La Compagnie Galapiat, accueillie l'an passé au collège public de Bégard DR



La Compagnie Scopitone, accueillie l'an passé au collège public de Lamballe. DR

# Alléger le coût de la scolarité au collège pour les familles

Aides aux études, à la mobilité, prêts étudiants ... le Conseil général a mis en place de nombreux dispositifs en faveur de la jeunesse (710 000 €)

## Aide aux collégiens

L'aide aux collégiens est attribuée, sous condition de ressources, aux familles, domiciliées en Côtes d'Armor, dont les enfants sont collégiens, dans une filière générale, technologique ou professionnelle. Elle peut être accordée chaque année du parcours secondaire sur demande.

**Montant de l'aide : 200 €.**

## Prêt aux étudiants

Le Conseil général apporte son soutien aux étudiants titulaires du baccalauréat, ou équivalence.

Le prêt, soumis à conditions de ressources, est destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur dont la famille est domiciliée en Côtes d'Armor. Il est remboursable à partir du début de la 2ème année qui suit la fin des études du bénéficiaire, sans que le différé d'amortissement ne puisse excéder 6 ans après l'obtention du premier prêt. L'indice d'actualisation applicable est de 1,5 % par an et par prêt.

Un maximum de 5 prêts peut être accordé au cours du cursus étudiant.

**Montant des prêts : 500 €, 1 000 €, 1 500 €.**

## Prime à la mobilité individuelle

La prime à la mobilité individuelle est attribuée, sans condition d'âge, aux jeunes lycéens ou étudiants costarmoricens effectuant un stage d'études obligatoire ou une année scolaire/universitaire à l'étranger.

L'avis motivé de l'établissement de rattachement sur l'opportunité du séjour et son lien avec le cursus poursuivi est requis ainsi qu'un justificatif de présence à l'étranger à l'issue du séjour.

**Montant de l'aide : 150 € à 1 200 €.**

Le montant de l'aide allouée est déterminé en fonction de la durée (minimum de 4 semaines requis) et de l'éloignement mais également des ressources de la famille.

Il est à noter que cette aide n'est pas cumulable avec les bourses Télémaque, Ulysse octroyées par la Région mais l'est avec les programmes Européens Erasmus ou Leonardo ainsi qu'avec l'allocation ou le prêt délivrés par le Conseil général.

► Ces dossiers peuvent être retirés auprès des MDD (Maison Du Département) des territoires ou téléchargeables sur :

[www.cotesdarmor.fr - rubrique citoyenneté / Education – les aides aux études.](http://www.cotesdarmor.fr - rubrique citoyenneté / Education – les aides aux études)

### Dossiers d'aides

► en téléchargement sur [www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)

► A retirer dans les Maisons du Département

## Renseignements



[www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)



### Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. [premelstephanie@cg22.fr](mailto:premelstephanie@cg22.fr)

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur [www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)

